

Adhésif hautes performances pour les sols (film spécial, renforcé de métal)

Sigan 2



Collage rapide d'un revêtement neuf sur un revêtement élastique ou céramique existant

Domaines d'utilisation :

Système adhésif double face spécial, renforcé de métal, avec micro-aération, pour la pose de revêtements de sol textiles et souples, qui pourront ultérieurement – c'est garanti – être retirés sans laisser de trace ! Adapté pour tous les grands chantiers, sans restriction en matière de superficie. Sigant est stable au nettoyage et adapté pour le nettoyage par injection-extraction. Sigant 2 est garanti pour les sols avec chauffage intégré et permet l'utilisation sous d'importantes sollicitations, de type sièges à roulettes, chariot élévateur. Uniquement pour l'intérieur.

► Adapté pour les :

Revêtements de sol souples (lés et dalles)* :

- Revêtement PVC, VER
- Revêtement PVC décoratif jusqu'à 130 cm de longueur
- Caoutchouc homogène jusqu'à 3,5 mm
- Revêtement PUR en lés jusqu'à 2,5 mm, p. ex. WPT PURline®
- Revêtement Enomer, p.ex. Upofloor Xpression®, Zero®
- Revêtement de sol polyester vinyle/vinyle tissé

Revêtements textiles* :

- Revêtements de sol textiles tuftés à envers courants (sauf envers PVC)
- Dalles de moquette (DPA)
- Kugelgarn® et Kugelvlies®
- FINETT 7 (revêtement aiguilleté 100 % PP)
- Flotex

► Pour application sur* :

- Revêtement PVC, VER homogène/hétérogène
- Revêtement PVC décoratif (lisse)
- Revêtement PVC antidérapant (lisse)
- Revêtement liège à envers PVC
- Linoléum
- Revêtement résine époxy ou PU (lisse, non poreux, âgé de 3 mois au minimum)
- Caoutchouc
- Revêtements polyoléfine (revêtement PO)
- Revêtement Enomer par ex. Upofloor Xpression®, Zero®
- Pierre artificielle, terrazzo (lisse, sans désaffleurs)
- Pierre artificielle, Terrazzo, Carreaux en céramique (lisse, sans changement de niveau)

Note : Pour d'autres combinaisons de revêtements de sol et de supports consulter notre service technique.

* Voir «Important»



ÖKOLINE

* Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions).

pour revêtement souple ou textile neuf

SUR revêtement élastique ou céramique existant

Offre la meilleure sécurité contre les émissions, et donc contribue à un climat ambiant sain. Porte le label Ange Bleu «Blauer Engel» pour les colles pour revêtements de sol et autres produits de pose à faible émission selon la norme RAL-UZ 113.

Composants : Copolymères acrylates, agents mouillants, anti-mousse, film spécial synthétique, papier.

Propriétés :

- Une mise en œuvre simple et rapide
- Une pose sans cloque, grâce à la micro-aération et aux canaux d'évacuation de l'air
- Le revêtement de sol est circulaire et sollicitable immédiatement
- Le traitement/soudage des joints est possible immédiatement
- Dépose ultérieure sans trace
- Label Ange Bleu «Blauer Engel» selon la norme RAL-UZ 113
- EMICODE EC1 PLUS/A très faible émission

Caractéristiques techniques :

Emballage :	Carton
Conditionnement :	Sigan 2 : 75 cm x 25 m Sigan 2 tape : 5 cm x 25 m
Tenue en stock :	Minimum 2 ans
Couleur :	Argent/Gris
Température de mise en œuvre :	Minimum + 15°C
Temps de gommage :	Néant
Temps de travail :	Illimité
Sollicitable :	Immédiatement après collage
Traitement/Soudage des joints :	Immédiatement après collage

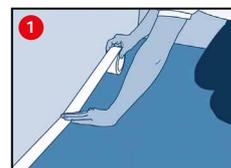
Préparation du support :

- ▶ Le support doit être résistant, plan, sec en permanence, propre, non fissuré et exempt de toutes substances susceptibles de diminuer l'adhérence.
- ▶ Contrôler que le support correspond bien aux normes et fiches en vigueur et émettre des réserves en cas de déficience.
- ▶ Passer le support à la serpillère (voie humide).
- ▶ Dans le cas de traces huileuses, nettoyer le sol avec un agent nettoyant doux, dilué, puis bien neutraliser avec de l'eau (récupérer).
- ▶ Ne pas utiliser de décapant, ne pas poncer.
- ▶ Test de collage : toujours procéder à un test préalable. Bien maroufler l'Adhésif Sigantape sur le support. Si des bulles se forment ou si l'Adhésif Sigantape se décolle, dégraisser le support et renouveler le test de collage. Si l'adhérence est insuffisante, consulter notre Service Technique.
- ▶ Découper et retirer les zones dégradées dans le revêtement de sol existant (par exemple tuilages, trous et empreintes) et reboucher avec un ragréage ciment non coulant, sans sable (ne pas utiliser de ragréage dispersion).
- ▶ Traiter ensuite avec un primaire dispersion filmogène puis bien le laisser sécher.
- ▶ Pour minimiser une éventuelle formation de joints, laisser le revêtement de sol et la Colle sèche Sigantape pendant suffisamment longtemps (48 h) dans la pièce où ils seront utilisés, pour les acclimater/détendre conformément aux instructions du fabricant.

Mise en œuvre :

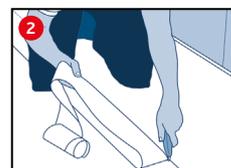
1 Pose du ruban adhésif Sigantape 50 mm :

- ▶ Mettre en place Sigantape le long des murs et des seuils de portes, a) pour épouser les irrégularités des murs b) pour une meilleure adhérence en périphérie c) pour le collage dans les zones d'accès difficile.
- ▶ Ne pas retirer encore le papier de protection.
- ▶ Les éléments de Sigantape ne doivent pas se chevaucher mais être juxtaposés. En cas de chevauchement, couper l'excédent.



2 Pose de Sigantape – Rouleau de 750 mm :

- ▶ Poser l'adhésif Sigantape dans le sens du revêtement de sol neuf, de préférence avec un chevauchement. Ainsi, dérouler l'adhésif, par sections, sans pression, puis maroufler à l'aide d'un marouffleur liège-textile, dans le sens de pose, en éliminant les inclusions d'air. Dérouler la section suivante puis maroufler, jusqu'à ce que tout le lé soit en place. En présence d'éventuelles inclusions d'air, ré-enrouler le rouleau sur la distance nécessaire et recommencer le marouflage pour les exclure. Découper la zone de superposition au cutter à lame croche et supprimer le chevauchement – ou dérouler directement bord à bord (sans chevauchement, écart maximal admis entre deux lés : 3 mm). Veiller à ne pas abîmer le support !
- Attention : NE JAMAIS coller sur le support la face grise mate (avec papier protecteur).**
- ▶ La Colle Sigantape peut chevaucher le ruban Sigantape, mais la zone de superposition sera ensuite découpée pour obtenir une juxtaposition.
- ▶ Poser le dernier lé de Sigantape à partir du mur. Éliminer la zone de chevauchement alors créée avec un cutter à lame croche, de sorte que les deux lés soient juxtaposés. Veiller à ne pas abîmer le support !
- ▶ Enrouler le reste de Sigantape avec le papier de protection (pour préserver la surface et la tranche de la poussière).
- ▶ Avec un revêtement souple, les canaux d'évacuation de l'air peuvent se dessiner.
- ▶ Ne dérouler que la quantité de Sigantape pouvant être revêtue le jour même avec le revêtement de sol.



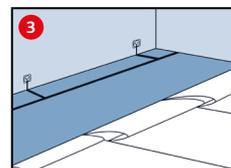
3 Préparation pour un revêtement de sol à capacité dissipatrice horizontale :

- ▶ Perpendiculairement au sens de la pose/des joints du revêtement de sol neuf, retirer le papier protecteur de Sigantape sur environ 40 cm. Ne pas plier !
- ▶ En conservant un écart au mur de 10 cm environ, coller sur toute la largeur de la pièce un feuillard de cuivre autocollant sur la Colle sèche Sigantape. Face non collante vers le haut.
- ▶ Poser un feuillard raccord (env. 1 m) pour le raccord à la terre, chevauchant le feuillard posé auparavant. Le raccordement à la terre devra impérativement être effectué par un électricien !
- ▶ Ramener le papier protecteur sur Sigantape et maroufler.
- ▶ Procéder de façon similaire pour l'autre côté (2 raccords par pièce).

ATTENTION : Utiliser uniquement un revêtement dont l'envers présente une capacité électro-conductrice horizontale.

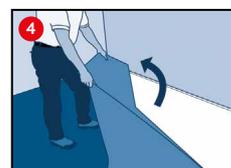
La forme du feuillard de cuivre peut se «déalquer» dans le revêtement de sol.

La face fortement adhésive (protégée d'un papier) ne doit jamais reposer sur le support.



4 Pose du revêtement de sol :

- ▶ Étaler le revêtement de sol puis l'ajuster approximativement.
- ▶ Rabattre le revêtement de sol sur la moitié de sa longueur.



5 Retirer le papier protecteur du ruban Sigantape.

- ▶ Retirer le papier protecteur de la Colle sèche Sigantape, en tirant droit et à plat, jusqu'au revêtement de sol rabattu.
- ▶ Couper le papier protecteur retiré en conservant une longueur de 10 cm. Le replier sous le revêtement de sol rabattu (former une languette).
- ▶ Empiler les papiers protecteurs au fur et à mesure, puis les enrouler (minimiser le volume des déchets).



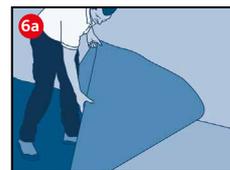
6a Revêtement de sol textile :

- ▶ Afficher la première moitié du revêtement textile sans tension ni ondulation, puis maroufler.
- ▶ Rabattre la seconde moitié du lé de revêtement puis retirer, à l'aide de la languette créée auparavant, le reste du papier protecteur.
- ▶ Afficher le revêtement textile, maroufler/maroufler au cylindre, et ajuster les découpes en périphérie.

Pose de revêtement textile en lés.

- ▶ Avant la pose, couper la bordure conformément aux instructions du fabricant. En cas de coupe croisée, placer une règle métallique sous la superposition (ne jamais couper Sigant 2).
- ▶ Les bordures du revêtement de sol ne doivent pas coïncider avec les joints de Sigant 2.
- ▶ Etaler le lé textile parfaitement ajusté à la bordure.
- ▶ Rabattre celui-ci sur sa moitié (peut également être relevé côté bordure).
- ▶ Retirer le papier protecteur, en tirant à plat, puis former la languette.
- ▶ Afficher le lé et bien le maroufler puis poser le second précisément – bords juxtaposés – et ainsi de suite.
- ▶ Bien maroufler/maroufler au cylindre, dans le sens de la largeur.

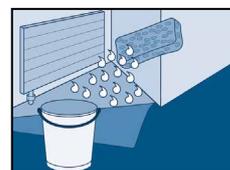
ATTENTION : Ne jamais utiliser de coup-de-genou ni de pinces à tapis !



Astuce de pose – par humidification à l'eau

Pour découper et mettre en place le revêtement textile sous les radiateurs, autour des colonnes, etc., procéder comme suit :

- ▶ Retirer le papier protecteur de Sigant 2.
- ▶ Dans la zone concernée, humecter la Colle sèche Sigant 2 avec une éponge humide. Une trop grande quantité d'eau peut provoquer des dégradations dans le support. N'utiliser donc que très peu d'eau.
- ▶ Faire glisser et mettre le revêtement textile en place (effet «aquaplaning»).
- ▶ Après évaporation de l'eau, Sigant 2 retrouve sa pleine adhésivité.
- ▶ Maroufler de nouveau le revêtement textile.



6b Revêtement de sol souple :

- ▶ Afficher la première moitié du revêtement, progressivement (éviter les inclusions d'air) et maroufler sur la largeur, manuellement ou au rouleau.
- ▶ Rabattre la seconde moitié du revêtement de sol puis retirer, à l'aide de la languette créée auparavant, le reste du papier protecteur.
- ▶ Mettre en place progressivement le revêtement de sol, maroufler et ajuster les découpes en périphérie

Pose de revêtement souple en lés.

- ▶ Avant la pose, couper la bordure conformément aux instructions du fabricant. En cas de coupe croisée, placer une règle métallique sous la superposition (ne jamais couper Sigant 2).
- ▶ Les bordures du revêtement de sol ne doivent pas coïncider avec les joints de Sigant 2.
- ▶ Ajuster le lé de revêtement de sol avec précision au niveau de la bordure.
- ▶ Rabattre les lés de revêtement sur la moitié, en veillant à ne pas les déplacer.
- ▶ Retirer le papier protecteur, en tirant à plat, puis former la languette.
- ▶ Afficher le lé et bien le maroufler puis poser le second avec précision, et ainsi de suite.
- ▶ Bien maroufler/maroufler au cylindre, dans le sens de la largeur.



Jointolement/soudage des joints et bordures

- ▶ Les joints et bords des revêtements de sol souples en lés et en dalles (exception : revêtements décoratifs en lames et en dalles) devront être traités par soudage/jointolement thermique/chimique.
- ▶ Le soudage/le jointolement peut intervenir immédiatement après le collage. Il sera effectué conformément aux instructions du fabricant du revêtement de sol.



6c Dalles et revêtements décoratifs :

- ▶ Mesurer la pièce, répartir les dalles/lames. Avec le crayon adapté (crayon de papier tendre ou stylo pour DVD du commerce), repérer le point de départ de la première rangée de lames/dalles et le cas échéant de la frise sur le papier de protection.
- ▶ Placer une règle acier le long des points de départ et aligner.
- ▶ Retirer le papier protecteur de la colle Sigant 2, en tirant droit et à plat, jusqu'à la règle acier.
- ▶ Tout au long de la règle acier, déchirer le papier protecteur en tirant en biais vers le haut. La droite ainsi créée forme la ligne de départ des premières lames/de la première rangée de dalles.
- ▶ Empiler les papiers protecteurs au fur et à mesure, puis les enrôler (minimiser le volume des déchets).
- ▶ Afficher les lames/dalles le long de la ligne droite, sans tension ni traction, puis bien presser à la main.
- ▶ Retirer le papier protecteur au fur et à mesure, en tirant droit et à plat. Afficher le revêtement de sol comme décrit. En cas d'interruption de la pose, le papier protecteur peut être remis en place pour protéger la Colle sèche Sigant 2.
- ▶ Après la pose, bien maroufler/passer au cylindre de marouflage, en croisant sur toute la surface.



Sigan : le revêtement de sol peut être déposé, sans laisser de trace et sans endommager le support.

- ▶ Commencer par découper le revêtement de sol – au cutter à lame croche – en bandes de 25 à 50 cm. Veiller à ne pas abimer le support !
- ▶ En partant d'un angle, décoller le revêtement du support, avec le ruban adhésif.
- ▶ Retirer le revêtement de sol en même temps que la colle Sigan en **tirant à plat** – C'est terminé !

Aucune trace de colle ne reste sur le support quand la Colle sèche Sigan est utilisée ! En règle générale, il ne sera plus possible de séparer le revêtement de sol et la colle, mais ils pourront être éliminés en même temps.

- ▶ Avant une nouvelle pose avec Sigan, passer d'abord le support à l'aspirateur puis à la serpillère. Poser le revêtement de sol neuf avec la Colle Sigan.



Important :

Stocker debout, au frais et au sec, à l'abri du soleil. Ré-enrouler un rouleau entamé dans le papier protecteur.

- ▶ Sont adaptés les revêtements en PVC et caoutchouc, revêtements textiles à dossier PVC en lés et en dalles présentant une variation de dimensions $\leq 0.40\%$ (testés conformément aux normes EN 434 ou EN ISO 23999) ou revêtements décoratifs présentant une variation de dimensions $\leq 0.25\%$ (testés conformément aux normes EN 434 ou EN ISO 23999), et revêtements textiles tuftés. Seulement installer dalles ou revêtements décoratifs sans torsion ou tensions inhérentes visibles.
- ▶ Les revêtements de sol résilients (à l'exception des LVT) doivent être jointoyés/soudés généralement. Les préconisations du fabricant du revêtement de sol doivent être respectées lors de la réalisation des soudures.
- ▶ Le traitement/soudage des joints peut intervenir immédiatement après collage.
- ▶ L'humidité ascendante du support ne peut pas se diffuser au travers de Sigan Elements. L'humidité ainsi prisonnière peut causer des dégâts dans les éléments de construction.
- ▶ **Revêtements de sol non préconisés :**
 - Revêtements PVC décoratifs de la société DLW Flooring
- ▶ **Autres supports :**
 - Ragréage → Sigan 1 avec Planus
 - Sols en bois (brut), panneaux de bois aggloméré P3/P5/P7, panneaux de contreplaqué/MDF → Sigan 1, Sigan Elements Plus avec Primaire Planus
 - Parquet et sol stratifié → Sigan 3
 - Revêtement liège vitrifié → Sigan 3
 - Revêtements de sol textile → Sigaway

Sécurité du travail/Protection de l'environnement :

Ce produit n'exige aucune mesure de précaution particulière. Pour des raisons d'hygiène, il est recommandé d'éviter de manger, boire et fumer pendant la mise en œuvre de ce produit. Conserver hors de portée des enfants.

Pour toute information complémentaire, merci de nous contacter sur notre site internet www.uzin.fr ou de nous appeler au +49 731 4097-0.

Elimination :

Les cartonnages et sachets parfaitement vidés peuvent être recyclés. Les restes de produit peuvent être jetés avec les déchets ménagers.

Garantie :

UZIN garantit 5 ans toutes les propriétés mentionnées dans ces instructions de mise en œuvre.

Sigan 2 satisfait aux exigences allemandes des cahiers des charges «VOB» partie C, Point 2.7 – Colles : «elles forment une liaison résistante et durable et ne dégradent ni le support ni le revêtement de sol. Après mise en œuvre, elles sont inodores».

- Pour la préparation du support et la mise en œuvre, respecter les fiches techniques des produits utilisés, les normes et règles professionnelles nationales (EN, DIN, VOB, OE, SIA), etc., en vigueur à la date d'exécution des travaux.

Toute garantie est exclue si :

- la Colle sèche Sigan 2 est utilisée à l'extérieur, dans les salles d'opérations ou en construction automobile.
- le produit est soumis à des sollicitations inhabituelles, en particulier chimiques ou mécaniques
- la mise en œuvre/l'utilisation n'est pas parfaitement conforme aux instructions de pose (ne jamais utiliser Sigan 2 sur les escaliers et les murs)
- les dalles/lés de revêtements en PVC ou VER ne sont pas jointoyés/soudés (traitement thermique ou chimique), entraînant alors la formation de joints.
- des décolorations apparaissent par suite d'une réaction chimique entre le revêtement de sol et le support.
- des joints/des déformations interviennent suite à des modifications des dimensions du revêtement de sol.
- le revêtement de sol a été posé sous tension/traction
- la Colle sèche Sigan 2 a subi l'humidité.
- la pose a été effectuée par température $< 15^{\circ}\text{C}$ (au sol !)
- la Colle sèche Sigan 2 est utilisée en zones soumises à une humidité de l'air élevée/à des contraintes thermiques importantes (par exemple dans les jardins d'hiver).
- aucun test de collage préalable n'a été effectué.